

N/REF : 2/09/2024 9H59 C:008722 I:13004

CROMBEZ KEVIN

V/Appel du Lundi 02/09/2024 a 9H59

**13 LES CHAMPS JEHAN
22100 BOBITAL**

IMMEUBLE : 13 JEHAN
13 LES CHAMPS JEHAN
22100 BOBITAL

Rennes, le 11 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 13 JEHAN - KEVIN CROMBEZ 06 77 77 26 00

MOTIF : DEBOUCHAGE RESEAU EAUX PLUVIALES

Donneur d'ordre : M. K CROMBEZ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 02/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAU EAUX PLUVIALES
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 03/09/24 a 09H56 M. K CROMBEZ

REGLEMENT PAR CHEQUE DE 125€ : N°7093972 CREDIT MUTUEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	113,64	113,64
	TOTAL H.T.			113,64
	T.V.A. a 10,00%			11,36
	TOTAL T.T.C.En EURO			125,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.